

# SG DNCA ACTIONS EUROPE CLIMAT



RAPPORT DE  
VOTE ET ENGAGEMENT

AU 30.12.2022  
ARTICLE 8 SFDR

## 1. RAPPORT DE VOTE

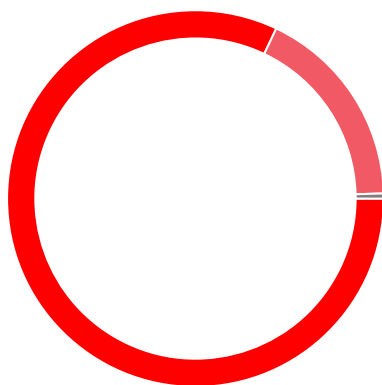
### Rappel de la politique de vote applicable en 2022

La politique de vote est disponible sur notre site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

### Votes 2022

Sur la base des critères de participation, au cours de l'exercice 2022, SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 36 assemblées générales, pour un total de 691 résolutions. Par ailleurs, SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 26 des 36 assemblées générales auxquelles le fonds a participé.

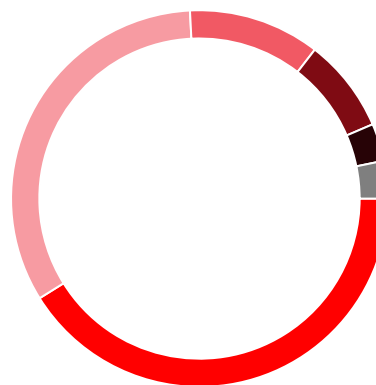
Répartition des votes



■ Pour  
■ Contre  
■ Abstention

82,1%  
17,5%  
0,4%

Répartition des votes d'opposition



■ Transparence de l'information 41,1%  
■ Répartition de la valeur 33,1%  
■ Structure financière 11,3%  
■ Equilibre des pouvoirs 8,1%  
■ Fonctionnement et formalités de l'AG 3,2%  
■ Résolutions d'actionnaires 3,2%

## 2. RAPPORT D'ENGAGEMENT

### Notre démarche d'engagement en 2022

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Plus d'informations sont disponibles dans notre politique d'engagement ([www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)).

Dans le cadre de la campagne 2022, les sujets d'engagement sont les suivants.

Pour la dimension environnementale, nous avons abordé les sujets de la lutte contre le changement climatique, du développement de l'économie circulaire, de la consommation de l'eau, de la pollution de l'eau et de l'air, ainsi que celui de l'utilisation des terres.

Pour la dimension sociale, nous avons échangé sur les sujets de la gestion des ressources humaines, de la rémunération des salariés, des mesures de santé & sécurité des employés, et de la lutte contre les inégalités entre les sexes.

Pour la dimension sociétale, nous avons mis en avant les sujets de gestion des fournisseurs, de relation avec les communautés locales, du travail des enfants, ainsi que de la cybersécurité,

Pour la dimension gouvernance, nous avons abordé la composition du conseil d'administration et du comité exécutif, la rémunération du management, les mesures de lutte contre la corruption, la prévention de l'évasion fiscale, ainsi que la protection des actionnaires minoritaires.

Nous abordons également des sujets liés à la transparence de l'information extra-financière, sur la stratégie RSE et la publication de mesures d'impact.

Par ailleurs nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'engagement collaborative. Avec un ensemble d'investisseurs internationaux, nous participons aux campagnes d'engagement collective via le CDP ou les UNPRI.

### Statistiques Engagement individuel du fonds



Nombre de réunions avec les émetteurs : **130**



Nombre de réunion d'engagement : **38**

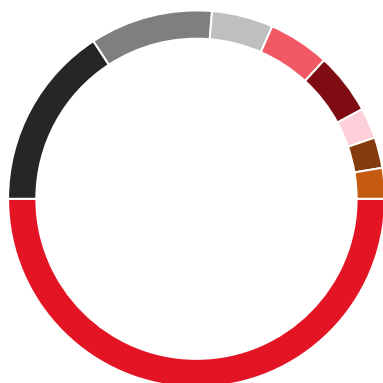


Nombre de sociétés représentées : **35**



Nombre de sociétés ciblées : **24**

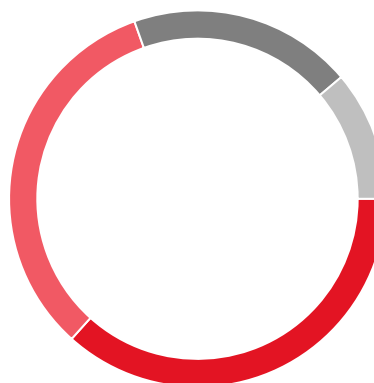
#### Répartition géographique



■ FRANCE	50,0%
■ SUISSE	15,8%
■ ITALIE	10,5%
■ PAYS-BAS	5,3%
■ ESPAGNE	5,3%
■ FINLANDE	5,3%
■ ALLEMAGNE	2,6%
■ DANEMARK	2,6%
■ NORVÈGE	2,6%

50,0%
15,8%
10,5%
5,3%
5,3%
5,3%
2,6%
2,6%
2,6%

#### Thématiques d'engagement



■ Environnement	36,6%
■ Sociétal	32,9%
■ Gouvernance	19,3%
■ Social	11,2%

36,6%
32,9%
19,3%
11,2%

### Sous-thèmes d'engagement





Via le CDP nous participons à deux campagnes d'engagement collaboratif distinctes, la première est une campagne pour améliorer la transparence des sociétés sur leurs émissions de carbone. Nous invitons les émetteurs à plus de transparence au travers cette initiative. La seconde est une campagne d'engagement pour demander aux sociétés de s'inscrire dans une démarche climatique cohérente avec les accords de Paris, via l'adhésion à la Science Based Target initiative (SBTi) qui permet de justifier de l'alignement des émissions de carbone de la société avec la limitation de la hausse des températures à 2°C. Nous engageons auprès de nombreux émetteurs au travers de cette campagne.



Via les UNPRI, nous participons à l'initiative d'engagement collaboratif Climate Action 100+. Cette initiative cherche à améliorer, grâce au dialogue, l'empreinte environnementale des sociétés ayant un impact climatique important. Nous participons également à l'initiative d'engagement collaboratif Advance, pour améliorer les pratiques de respect des droits de l'homme des émetteurs les plus concernés. Ces initiatives étant organisées en groupe de travail par émetteur, nous avons choisi des sociétés dont DNCA est un actionnaire de long terme.



**UPM**

## ENGAGEMENT

Secteur :	Forestier
Pays :	Finlande
Capitalisation Boursière :	Supérieure à 15 milliards d'euros
Nombre d'employés :	Supérieur à 15 000
Thématique :	Social - Gestion des ressources humaines

Au début de l'année 2022, UPM a connu une grève importante en Finlande, qui a duré plusieurs mois. Cette grève est survenue à l'expiration d'une convention collective. Nous avons échangé avec la société sur cet événement et sur ses pratiques de gestion des ressources humaines.

La société nous a expliqué sa position, et nous avons compris que la flexibilité des horaires était un sujet de blocage. Néanmoins le dialogue avec les syndicats a été maintenu au cours de cette longue période et l'entreprise n'a pas indiqué de dommages sur l'attractivité et la rétention des employés.

La communication de la société sur ces événements a été plutôt mauvaise, les points de tensions n'ont pas été clairement communiqué et la durée de la grève s'est prolonge plus que prévue. Néanmoins les risques ont été maîtrisé et la société s'est félicité de la mise en place d'un nouvel accord collectif qui permet un meilleur alignement des employés avec la performance de l'entreprise.

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI EMU Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Les décisions d'investissement et le processus de sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers selon une approche « climat », combinant les exigences traditionnelles de gestion du risque et rendement financier avec les exigences de transition bas carbone. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Les positions évoquées sont celles de l'équipe de gestion et sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

L'investissement sur les marchés financiers comporte des risques, et notamment les suivants :

- Risque de perte en capital
- Risque que l'objectif de gestion du FCP ne soit que partiellement atteint
- Risque actions
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de change
- Risque lié à la couverture de change
- Risques liés au recours à des instruments dérivés
- Risque de contrepartie
- Profil de risque

Du risque le plus faible... au risque le plus élevé



**Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.**

Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande écrite adressée à [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

SG DNCA ACTIONS EURO CLIMAT, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

 SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE

 DNCA  
INVESTMENTS

— Société Générale  
BDDF/CLI - Tour Granite  
75886 Paris Cedex 18  
S.A. au capital de 1 066 714 367,50  
EUR -552 120 222 RCS PARIS  
Siège social 29, bd Haussmann  
75009 Paris - Studio Société

19 place Vendôme - 75001 Paris  
Tél. : +33 (0)1 58 62 55 00  
Contact : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)  
[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)